

Prévention des risques
professionnels

les métiers de la
filière bois à la Réunion



Livret d'accueil
du nouveau salarié
et de l'apprenti

2^{ème}
transformation du
bois



CMA
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
de
La Réunion



Intermetra
Metrag

Ce livret m'est offert par la CGSS Prévention, la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion,
et les Services de Santé au travail

Son objectif est de me rappeler
les mesures de sécurité liées à
l'exercice de mon activité

Je suis

Adresse

Email

Téléphone

Groupe sanguin

Médecin traitant

Téléphone

Personne à prévenir en cas d'urgence



Les métiers du bois : une orientation unique

Le travail du bois a de tout temps contribué à l'amélioration de la vie des civilisations. Le bois, sous ses diverses formes, est sans nul doute l'un des matériaux les plus nobles de notre planète. Apprendre à le travailler constitue une admirable vocation.

Le bois est aussi un choix écologique et de performance énergétique, qui contribue à l'harmonie du cadre de vie personnel et collectif.

La filière bois à La Réunion :

A la Réunion, les Centres de Formation des Apprentis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat forment chaque année quelques 85 élèves-apprentis à l'art de travailler le bois. La formation des jeunes aux métiers du bois est également assurée par les lycées professionnels et l'AFPAR.

Malgré la concurrence (importation massive de mobiliers fabriqués en série, concurrence étrangère) et les contraintes d'approvisionnement de l'île, le renouveau de l'usage du bois en aménagement intérieur ouvre de nouvelles perspectives.

Dans le secteur de l'ameublement, la production locale se distingue grâce au savoir-faire des professionnels réunionnais, toujours à la recherche de concepts innovants.

Le secteur bois du bâtiment connaît aussi des besoins importants par l'accroissement du parc de logements et le vieillissement des ensembles immobiliers, faisant du créneau de l'agencement un secteur porteur pour l'évolution de la filière bois.

Sommaire

Pour une journée en toute sécurité,

je pense à des gestes simples

A mon arrivée dans l'entreprise	p. 5
A mon arrivée sur mon poste de travail	p. 6
Pendant la pause déjeuner	p. 7
A la fin de la journée et de la semaine	p. 8
A retenir	p. 9
Numéros utiles	p. 11



J'exerce un métier
unique,
mais risqué

A mon arrivée dans l'entreprise

Je prends et je mets mes équipements de protection individuels.

Mes équipement de protections individuels sont :

- remplacés dès que nécessaires
- personnels
- fournis par l'entreprise

par exemple

Opérations
de vernissage :
combinaison
et masque
à cartouche
adapté

Les plus importants :

- **Respiratoire (APR*)** : Masques anti-poussières P2/ P3
- **Bruit (PICB**)** : Bouchons ou Casques anti-bruit
- **Pieds** : Chaussures de sécurité

Mais aussi ...

- **Mains** : Gants
- **Yeux** : Ecran facial ou Lunettes de sécurité



*APR : Appareil de
Protection Respiratoire

** PICB : Protecteurs
individuels contre le Bruit

A mon arrivée à mon poste de travail

- Je porte mes Equipements de Protection Individuels adaptés (EPI),
- Je vérifie l'état de mes EPI et je demande leur remplacement si nécessaire,
- Je garde mon espace de travail rangé et dégagé (minimum 2 mètres autour de mon poste de travail).

Un poste de travail bien rangé et dégagé limite les risques de chutes de plein pied et les risques d'accidents liés à la manipulation des pièces de bois

- Je vérifie les **protecteurs de sécurité des machines**.
- Je n'enlève surtout pas les protecteurs de sécurité des machines.

Une protection enlevée peut gâcher une vie !

- J'utilise systématiquement les **aides à la manutention** à ma disposition.

Le port de charges lourdes est un facteur de risque de lombalgies (mal de dos, tour de reins, ...) pouvant entraîner une inaptitude au travail.



Une dégauchisseuse bien protégée :
arrêt d'urgence
et protecteur à pont.



- Avant toute manipulation d'une machine à bois,

- 1 Je mets d'abord en route le système d'aspiration ;
- 2 Je vérifie l'ouverture de la valve.

Je signale également tout défaut de fonctionnement du système d'aspiration.

A l'heure du déjeuner

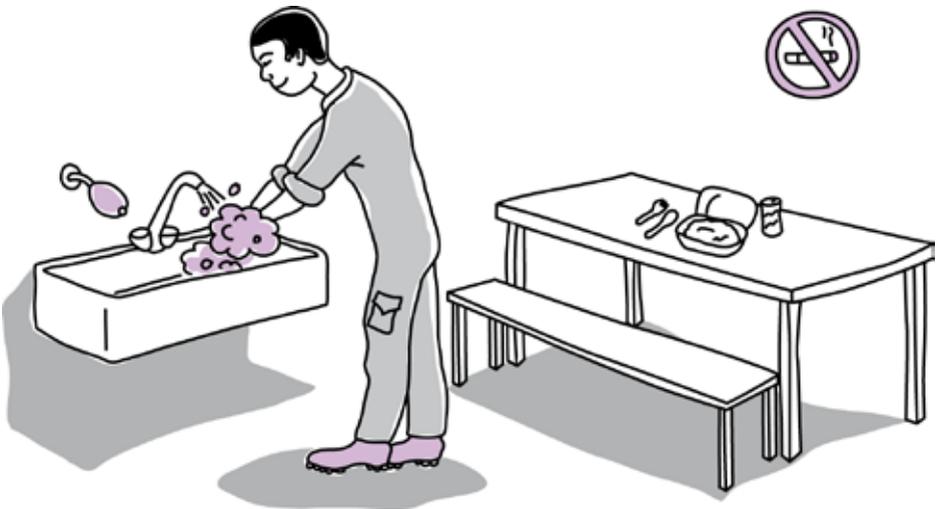
- Je me lave les mains avant la pause,
- Je n'utilise jamais de solvants pour le nettoyage des mains .

Se laver les mains permet de se protéger contre les risques de contamination biologique ou d'intoxication chimique.

Les solvants sont irritants pour la peau, voie de pénétration dans l'organisme, et peuvent avoir des effets cancérogènes.

- Je ne mange ni ne bois dans l'atelier
- Je ne fume pas dans l'atelier

Les poussières de bois sont particulièrement inflammables et peuvent entraîner une explosion. Fumer dans l'atelier met en danger l'ensemble du personnel.



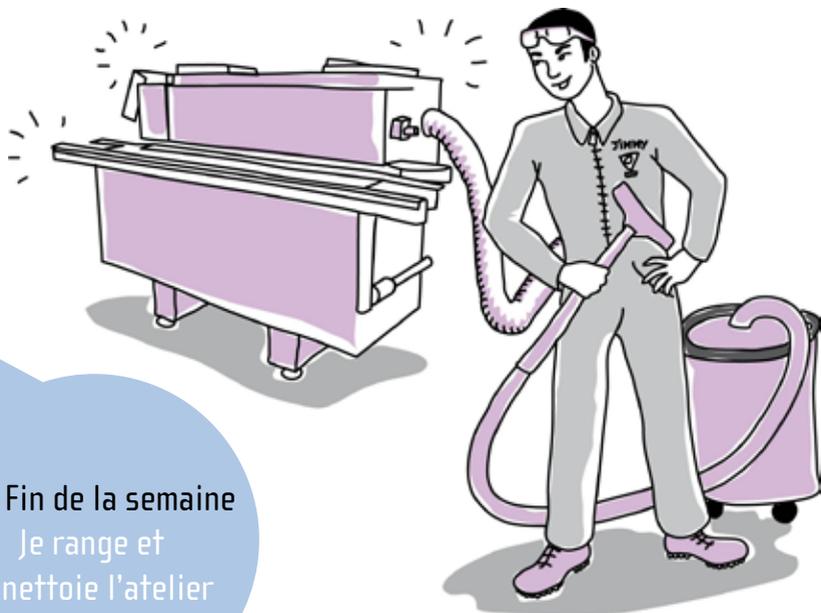
A la Fin de la journée

- Je range et je nettoie mon poste de travail sans utiliser la soufflette/le balai.

La soufflette et le balai remettent les poussières en suspension dans l'air pendant plusieurs heures. Utiliser un système d'aspiration pour le nettoyage.

- Je nettoie et je range mes Equipements de Protection Individuels (sans utiliser la soufflette !).

- Je prends une douche et je me change avant de retourner chez moi, pour éviter de transporter les fines poussières.



A la Fin de la semaine
Je range et
je nettoie l'atelier

Ce que je dois retenir

Exposition
aux poussières
de bois

Risques de cancer
des sinus de la face
et de l'ethmoïde



Machines

Risques
de blessures



Exposition
au bruit

Risques
de surdité



Manutention

Mal de dos et
Troubles Musculo-
Squelettiques



Encombrement

Risques
de chute



Ce que je dois retenir

PROSCRIRE !



l'utilisation de la soufflette pour le nettoyage



le retrait des protecteurs des machines



les repas à l'intérieur de l'atelier



le nettoyage des mains au solvant



la cigarette à l'intérieur de l'atelier

PENSER A :

- mettre les Equipements de Protection Individuels adaptés ;
- utiliser le système centralisé d'aspiration ;
- nettoyer et ranger le poste de travail.



En cas d'interrogation, contactez votre médecin du travail (contacts page suivante).

Mon répertoire prévention

Numéros d'urgence en cas d'accident

SAMU 15

POMPIERS 18

CENTRE D'APPELS SECOURS 112

CGSS Prévention

Immeuble Floréal

4 Boulevard Doret

97704 Saint-Denis Messag. Cedex 9

tél. : 0262 90 47 00 fax : 0262 90 47 01

www.cgss-reunion.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion

BP 261

97465 Saint-Denis Cedex

tél. : 0262 21 04 35 fax : 0262 21 68 33

www.cm-reunion.fr

SISTBI

1 rue du Pont

BP 946 - 97478 Saint-Denis Cedex

tél. : 0262 43 72 62 fax : 0262 43 72 66

www.sistbi.re

Intermetra

Résidence Halley

4 Rue Camille Vergoz - Bât A

BP 300 97466 St Denis Cedex

tél. : 0262 41 94 94 fax : 0262 41 60 83

www.intermetra.asso.fr

Mes numéros importants

Nom Prénom.....

Organisme

Tél



CGSS Prévention

Immeuble Floréal
4 Boulevard Doret
97704 Saint-Denis Messag. Cedex 9
tél. : 0262 90 47 00 Fax : 0262 90 47 01
www.cgss-reunion.fr



CMA
Chambre de Métiers
et des Professions
de la Réunion



Intermetra
Metrag